

■ **Fondation Coliver**, à Lausanne, place Chauderon 18, chez Ernst & Young SA. Nouvelle fondation. Statuts: 6 septembre 2002. But: participer à des actions généreuses qui résultent de la mise en pratique de la foi chrétienne fondée sur la Bible, sans exigence d'appartenance à une dénomination, à une confession, à une église ou à une communauté spécifique. Conseil : 2 à 10 membres. La fondation est engagée par la signature collective à deux des membres du conseil André Jean-Daniel, président, et André Sylviane, secrétaire, tous deux de Saint-Cergue, à Lonay. Réviseur: Ernst & Young SA, à Lausanne.  
Journal no 9194 du 27.09.2002  
(00669330 / CH-550.1.031.297-5)